

COMPTE -RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2013

PRESENTS : M. Lucien MAIRE, Maire, Mme Marcelle LOSSON, adjointe, M. Frédéric PANSARD, M. Claude CAVALLINI, M. Alexandre DESBORDES, Mmes Laetitia REBOULET, Madeleine DURAFFOURG, M. Serge GRECARD, Mme Monique PEREZ, M. Alexandre MICHALET

ABSENT EXCUSE : M. Lionel PONCET

SECRETAIRE: M. Frédéric PONSARD

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 25 juin 2013.

⇒ **Vente de bois du 03/10/2013**

1544 m³ en trois lots (1007 m³ de résineux et 537 m³ de feuillus).

⇒ **Délibération pour une convention tripartite de vente d'eau**

Présentation de la nouvelle convention entre la communauté de communes d'Oyonnax, la société SAUR et la commune.

Cette convention prévoit la gestion et les travaux d'approvisionnement et traitement de l'eau potable.

Adopté à l'unanimité.

⇒ **Délibération pour le nombre de délégués communautaires à la future communauté de communes**

Pour 38 communes, la loi prévoit 73 sièges.

Le conseil municipal, à l'unanimité, souhaite que la loi soit appliquée.

⇒ **Délibération pour une éventuelle participation financière au Conservatoire de la ville d'Oyonnax**

Le montant de la participation est au choix de la commune et en fonction du nombre d'habitants qui fréquentent les lieux.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention, rejette la prise en charge financière au Conservatoire d'Oyonnax.

⇒ **Délibération pour tarifs de l'eau et de l'assainissement**

Assainissement :

- Une part communale à 0.50 € par m³
- Une part communautaire à 1.20 € par m³

Eau :

- Une part communale à 0.90 € par m³
- Une part communautaire à 0.34 € par m³

Ceci est la proposition du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité moins une voix contre qui souhaitait une tarification plus élevée compte tenu du transfert des compétences.

⇒ **Délibération pour modification budgétaire**

Afin de financer la remise en état du mur de soutènement de la cour d'école, 9 400 € sont pris au compte 020 « dépenses imprévues d'investissement » pour créer un nouveau programme d'investissement.

Adopté à l'unanimité.

⇒ **Permis de construire**

- Construction SEMCODA
- Atelier communal

Les dossiers sont en attente d'instruction.

⇒ **Dossiers en cours**

- Travaux de voirie 2013
- Estimation des travaux d'éclairage pour le projet SEMCODA par le syndicat d'électricité.
Le conseil municipal autorise le Maire à demander une étude plus détaillée.
- A partir du 9 septembre 2013, la mairie sera ouverte de 9h à 16h30 tous les lundis.
- Le presbytère sera rénové par T. CHAPELU après consultation de plusieurs devis.

La séance est levée à 22h45.

Fait à Belleydoux le 9 septembre 2013

Le Maire,
Lucien MAIRE



The image shows the official seal of the Municipality of Belleydoux (Ain) in the center. The seal is circular with the text "MAIRIE DE BELLEIDOUX" at the top and "(Ain)" at the bottom, flanked by two small stars. The seal is surrounded by several handwritten signatures in black ink, some of which are quite stylized and overlapping.